

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

## ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50)

ÉTRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Empédition des 8 numéros de la semaine le vendredi soir)

## RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux Il c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse.

## ANNONCES (Corps D)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Étranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicités, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

## Votation fédérale du 3 décembre

Le département fédéral des Finances — la plus haute autorité financière du pays — a déclaré qu'à teneur de l'initiative socialiste, les livrets d'épargne et les billets de banque doivent être soumis à l'obligation du timbrage.

C'est une des mille raisons pour nous engager à voter

**NON**

## Nouvelles du jour

L'étonnant octogénénaire Clemenceau, le « plus grand citoyen de France », disent les journaux américains, voyage aux Etats-Unis, y prononce des discours, rend des visites et est partout reçu triomphalement.

— Au Château d'Ouchy, à Lausanne, un coup de théâtre s'est produit par la révélation de l'existence d'un bloc balkanique entre la Yougo-Slavie, la Roumanie, la Grèce, la Bulgarie contre la Turquie. On pense que l'auteur de cette combinaison n'est autre que M. Venizelos et aussi que lord Curzon n'est pas opposé à cette troisième ligne balkanique.

La Serbie, la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie se montrent solidaires en cette affaire et déclarent que les Turcs ne doivent pas franchir la Maritza. Ainsi, c'est ce fleuve, sur les rives duquel tant de sang fut déjà répandu, qui va tracer aujourd'hui les limites de la guerre ou de la paix.

— MM. Poincaré et Mussolini ont quitté Lausanne. Une sous-commission examine la question de la zone démilitarisée et du port bulgare sur la mer Egée.

— En France, la commission sénatoriale de l'armée s'est prononcée pour le service de dix-huit mois.

— Une explosion s'est produite dans la mine de fer de Woodward (Alabama, Etats-Unis). 70 morts et 60 blessés.

## La folle initiative

Il existe certainement, dans diverses couches de la population, des âmes naïves qui voient encore dans l'initiative sur la confiscation des fortunes, la réalisation d'une certaine conception idéale d'équilibre social.

Certes, direz-vous, il n'est plus guère possible, en plaçant l'initiative dans le cadre où elle est née, de se méprendre sur son but réel, et d'y voir autre chose qu'une tentative systématique de ruiner les bases de l'économie actuelle, pour préparer l'avènement graduel du régime collectiviste en Suisse.

Plaçons-nous cependant au point de vue de ceux qui, trop inexpérimentés encore pour

avoir mesuré au fait la valeur de certaines théories qui les ont séduits, voient dans le projet socialiste une expérience intéressante à tenter dans le domaine économique. L'immense erreur ou l'immense duperie du socialisme, selon qu'il s'agit des menés ou des meneurs, c'est de croire ou de faire croire que les effets immuables des grandes lois économiques peuvent être annulés un beau jour par une disposition d'ordre administratif.

Prenons l'idée du prélèvement sur les fortunes. Quelques « camarades » du parti socialiste se sont trouvés choqués un jour à l'idée qu'il existe en Suisse une petite proportion de personnes — six sur mille — possédant une fortune de plus de 80,000 fr. Inégalité choquante, ont-ils proclamé, criante immoralité sociale, puisque toute fortune est le produit de l'exploitation!

Le schéma est fort simple. Vous voyez d'ici. Enlever au monsieur, qui a plus de 80,000 fr., une partie de son superflu pour en faire profiter l'ensemble du peuple, quoi de plus moral et de plus arithmétiquement satisfaisant?

Or, quel sera le résultat? Dans certains cas, le monsieur ou contribuable en question portera assez allègrement son « malheur ». Il diminuera un peu ses dépenses, il réduira sa contribution habituelle aux œuvres de charité, il dénoncera peut-être, s'il a besoin d'argent liquide, un certain nombre d'anciennes créances. S'il est industriel, il réduira le champ d'activité de sa fabrique et le nombre de ses ouvriers et en compensation de tous ces sacrifices qui ne lui auront en somme pas coûté trop cher (puisque en dernière analyse, les conséquences en auront été supportées par d'autres que par lui), il aura encore la satisfaction de voir sensiblement réduit désormais son apport aux impôts cantonaux et communaux. Et son égoïsme s'en réjouira!

Mais, chose redoutable, si vous n'avez pas bouleversé sensiblement l'existence du capitaliste, que vous pensiez atteindre, vous aurez ruiné, par contre, la vie du pays. Grâce à l'inflexibilité de la loi économique de la répercussion, vous aurez paralysé le commerce, tari les sources de bienfaisance privée, augmenté considérablement l'intérêt de l'argent, jeté des milliers de chômeurs à la rue, acculé cantons et communes à la détresse, fait à toutes les classes sociales une situation intenable, grâce à la nouvelle pression désespérée du fisc.

Quand vous aurez tari par une telle mesure la générosité privée, — non seulement dans ses effets mais dans sa source, — l'acte brutal de l'Etat spoliateur détruisant le sentiment de la responsabilité à l'égard d'autrui, quand vous aurez détruit chez le plus grand nombre de contribuables le sens élémentaire de l'honnêteté, la fraude fiscale étant devenue

un acte quasi légal en présence de l'intolérable charge des contributions réclamées par l'Etat, quand vous aurez détruit toutes ces valeurs tant matérielles que morales, comment relèverez-vous le pays de sa misère?

L'heure est trop grave pour que nous puissions envisager le néfaste projet communiste dans un simple esprit de curiosité. Toute notre éducation de citoyen de la plus vieille démocratie a tendu à développer en nous le sens de la responsabilité individuelle vis-à-vis de la patrie.

Que chacun de nous ne faillisse donc pas à son devoir de citoyen et que dans ce but il s'apprête à repousser, le 3 décembre, par un NON résolu la folle aventure que lui propose le parti socialiste.

## BILLET DE GENEVE

### Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil genevois en conflit

Il vient de se passer à Genève un fait politique plutôt rare dans nos annales, et sur lequel l'opinion confédérée désirera peut-être un éclaircissement.

A une majorité de 4 voix (43 contre 39 et 11 abstentions, dont celles des 7 membres du Conseil d'Etat), le Grand Conseil a repoussé l'arrêté approuvant la gestion du Conseil d'Etat. Les voix rejetantes sont toutes socialistes et radicales. L'approbation des comptes, c'est-à-dire le pur enregistrement des chiffres, a été, en revanche, votée par tous les groupes sauf par les socialistes.

En réalité, ce vote équivaut à un ordre du jour de méfiance du Grand Conseil à l'égard du gouvernement, et comme nous n'avons pas le régime constitutionnel qui oblige un gouvernement mis en minorité à se retirer, cette désapprobation est purement platonique. Elle souligne cependant tout ce qu'a de paradoxal la situation politique à Genève, où la coalition gouvernementale (conservateurs, catholiques et jeunes-radicaux) n'a plus la majorité dans le pays. Les dernières élections communales et fédérales ont remporté, en effet, que les socialistes et les radicaux (action conjuguée), l'emportent sur l'autre coalition par environ 3500 voix. Aux prochaines élections du Grand Conseil, dans un an, les gauches auront de la sorte une soixantaine de sièges, contre une quarantaine aux gouvernementaux, ce qui rendra la position du Conseil d'Etat sinon tout à fait intenable, du moins indésirable au plus haut degré.

Quelque opinion politique qu'on professe, on ne peut évidemment contester aux gauches

le droit de désapprouver la politique des droites, et cette désapprobation revêt un caractère singulièrement grave lorsque, de fait, ces gauches ont avec elles la majorité du corps électoral.

La leçon que la sagesse commande de tirer de cela, c'est qu'il est absurde d'avoir deux systèmes électoraux : l'un, majoritaire, pour l'élection du Conseil d'Etat, et l'autre proportionnel, pour l'élection du Grand Conseil. Et comme il est évident que la proportionnelle au Conseil d'Etat serait un absurdité, il s'imposerait, devant la raison, de ne pas la maintenir au législatif.

Mais cela, c'est une autre histoire...

Tony ROCHE.

— L'avis de notre collaborateur n'engage en rien l'opinion de notre journal ni celle des radicaux valaisans à l'égard de la R. P. — Réd.

## Les paysans suisses et l'initiative

Chers concitoyens!

Les socialistes et communistes suisses se proposent, par la voie d'une initiative constitutionnelle, de ravir à une partie du peuple suisse du 8 au 60 % de sa fortune pour dépenser l'argent ainsi recueilli en l'affectant à des tâches sociales.

Nous repoussons leur initiative! Elle est injuste, car loin d'instituer un impôt, elle ne vise qu'à dépouiller quelques citoyens. Elle n'épargne même pas la fortune des fédérations agricoles, sociétés de consommation, bourgeoisies, sociétés de fromagerie, d'alpage, consortages, etc.

L'acceptation de cette initiative chasserait de la Suisse le capital et en éloignerait les gens qui épargnent. Il en résulterait un accroissement du chômage, une intensification de la crise économique, une majoration du taux de l'intérêt ainsi qu'une aggravation des impôts cantonaux et communaux qui atteindrait aussi les petites fortunes, les employés et les ouvriers. Accepter l'initiative serait faire le premier pas vers la suppression de la propriété privée, et les suites d'un tel vote constitueraient un véritable désastre national.

Citoyens!

Par son vote du 3 décembre, le Peuple suisse manifesterait s'il veut s'associer à une politique socialiste de rapine ou continuer à s'inspirer des principes du Droit et de la Morale. Cette journée décidera du sort de notre pays.

Aux Urnes! Citoyens! Opposez-vous énergiquement à cette première tentative de faire de notre Suisse un Etat bolchéviste et votez

**NON**

Union suisse des Paysans.

Feuilleton du « Confédéré » 51

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs à Paris

MAXIME GORKI

## Ma Vie d'Enfant

MEMOIRES AUTOBIOGRAPHIQUES

TRADUIT DU RUSSE D'APRES LE MANUSCRIT PAR SERGE PERSKY

— Je ne voulais pas te faire de la peine, frerot : je savais bien, vois-tu, que si nous devenions amis tu serais grondé. N'avais-je pas raison? Et comprends-tu maintenant pourquoi je t'ai parlé de la sorte?

Il s'exprimait comme si j'eusse été son égal, comme s'il avait été du même âge que moi, et ses paroles me remplissaient d'une joie douloureuse et intense. Il me sembla que depuis longtemps j'avais compris ce qu'il avait voulu me faire entendre. Je le lui dis :

— Il y a longtemps que j'ai compris cela!

— Tant mieux, mon ami... Tant mieux, frerot...

Une souffrance me serra le cœur...

— Pourquoi es-tu de ce genre de personne ne t'aime?

Il passa le bras autour de mon corps, m'attira à

lui et répondit avec un clignement des paupières :

— Je ne suis pas de leur race, comprends-tu? C'est pour cette raison qu'ils ne m'aiment pas... Je ne suis pas comme eux...

Je le tirai par le bras, car je ne savais que répondre, ni comment m'exprimer.

— Ne te fâche pas, répéta-t-il, et il ajouta tout bas, dans le tuyau de mon oreille : Et il ne faut pas non plus que nous pleurions.

Mais les larmes coulaient déjà de dessous ses lunettes.

Ensuite, comme toujours, nous restâmes longtemps assis en silence, échangeant de temps à autre quelques paroles brèves.

Il partit le soir, après avoir amicalement pris congé de tout le monde. Il me serra très fort sur son cœur. Je sortis de la cour et je le regardai s'éloigner, assis dans la télégue qui le secouait et dont les roues écrasaient les mottes de boue gelée. Immédiatement après son départ, grand'mère se mit à laver et à nettoyer la chambre qu'il occupait, mais j'y vins avec elle et m'y promenai de long en large pour la gêner dans sa besogne.

— Ote-toi de là, cria-t-elle en se cognant contre moi.

— Pourquoi l'avez-vous mis à la porte?

— Petit curieux, ne jase donc pas tant!

— Vous êtes tous des imbéciles, déclarai-je.

Elle essaya de me fouailler avec son torchon mouillé.

— Mais tu deviens fou, petit polisson!

— Pas toi, tous les autres sont des imbéciles! repris-je, mais ce correctif n'apaisa pas grand-mère.

Au souper, grand-père s'épanouit :

— Dieu merci, le voilà parti! Toutes les fois que je le voyais, c'était comme si on m'avait donné un coup de poignard et je pensais : « Il faut absolument s'en débarrasser! »

De rage, je cassai une cuiller et je fus corrigé une fois de plus.

C'est ainsi que prit fin ma première liaison avec l'un de ces innombrables hommes qui sont des étrangers dans leur propre patrie bien qu'ils soient les meilleurs de ses fils...

IX

Je me fais assez l'effet d'avoir été dans mon enfance comme une de ces ruches où des gens sans culture ni prétentions apportaient le miel de leur expérience et de leur connaissance de la vie, enrichissant mon âme avec générosité selon leurs moyens. Souvent ce miel était impur et amer; néanmoins, la connaissance est toujours un butin.

Après le départ de Bonne-Affaire, ce fut l'oncle Piotre qui se lia avec moi. Il était aussi propre, aussi sec et aussi soigneux que grand-père auquel il ressemblait d'ailleurs, bien que plus faible et de moindres proportions; on eût dit un adolescent qui, pour s'amuser, aurait endossé les vêtements d'un vieillard. Il avait un visage ridé, strié, un peu comme une grille, avec de minces replis de chair entre lesquels sautillaient, pareils à des serins dans une cage, des yeux amusants et vifs, à la cornée jaunâtre. Ses cheveux gris étaient longs et bouclés et sa barbe s'enroulait en anneaux; il fumait la pipe, et la

fumée du tabac, du même ton que ses cheveux, s'élevait de sa bouche en volutes blanchâtres. Il avait une façon très particulière de s'exprimer en phrases entortillées et sa voix bourdonnante paraissait amicale, mais il me semblait toujours que cet homme se moquait de tout le monde :

— Lorsque j'étais petit, racontait-il, la comtesse Tatiana Alexiéwna, à qui j'appartenais, m'a ordonné : « Tu seras forgeron! » Quelque temps après, elle a changé d'avis : « Tu aideras le jardinier! » C'est bon, je fus jardinier; mais on a beau faire, les gens ne sont jamais contents! Plus tard, elle m'a dit : « Piotre, tu iras pêcher! » Cela m'était bien égal; j'allai donc pêcher... A peine avais-je pris goût à ce travail-là qu'il a fallu dire adieu aux poissons! Elle m'envoie en ville, comme cocher de fiacre; quitte à lui payer une redevance en argent. Il faut faire le cocher? Très bien! Et après, madame! Mais nous n'avons plus eu le temps de changer, ma comtesse et moi, car on a affranchi les serfs. Je suis donc resté avec mon cheval; c'est lui qui remplace ma maîtresse.

Son cheval était très vieux; on eût dit qu'il avait été blanc jadis et qu'un peintre ivre s'était amusé à le barbouiller de différentes couleurs, mais n'avait pas eu le loisir d'achever sa besogne. La bête avait les genoux cagneux, et sa tête osseuse aux yeux troubles pendait tristement, rattachée au poitrail par des veines gonflées et un peu de vieille peau élimée.

(A suivre).

# Les bourgeoisies valaisannes

au 3 décembre

Si l'initiative socialiste était acceptée, voici le tableau des sommes que les bourgeoisies de notre canton auraient à payer au fisc. Pour bien saisir les chiffres ci-dessous, il faut savoir que pour obtenir la fortune imposable on déduit de la fortune totale le chiffre fixe de fr. 80,000 qui représente la fortune exonérée de tout impôt. Le taux est de 10 %.

District de Conches :			
Bourgeoisies	Fortune	Fortune imposable	Montant de l'impôt
Binn	145,400	65,000	6,500
Blitzingen	122,500	42,700	4,270
Ernen	203,570	123,500	12,350
Fiesch	162,100	82,100	8,210
Lax	100,000	20,000	2,000
Mühlebach	89,900	9,900	900
Münster	205,900	125,900	12,590
Niederwald	93,600	13,600	1,300
Obergesteln	169,100	89,100	8,910
Oberwald	158,150	78,100	7,810
Reckingen	161,500	81,500	8,150
Steinhaus	102,400	22,400	2,240
Ulrichen	157,500	77,500	7,750
<b>Total</b>			<b>83,040</b>
District de Rarogne Oriental			
Grengiols	391,100	211,100	21,110
<b>Total</b>			<b>21,100</b>
District de Brigue :			
Brigue	267,500	191,500	19,150
Glis	101,700	21,700	2,170
Mund	116,000	36,000	3,600
Naters	350,500	270,500	27,050
Ried-Brig	214,000	134,000	13,400
Simplon	196,100	126,100	12,610
Thermen	126,100	46,100	4,610
Zwischbergen	107,100	27,100	2,710
<b>Total</b>			<b>85,300</b>
District de Viège :			
Grächen	110,400	30,400	3,040
Randa	85,300	5,300	530
Saas-Almagel	80,077	77	8
Saas-Fée	97,500	17,500	1,750
Saas-Grund	82,090	2,090	109
St-Nicolas	246,300	92,300	9,230
Stalden	127,000	47,000	4,700
Täsch	158,600	35,600	3,560
Törbel	158,500	78,500	7,850
Viège	357,800	277,800	27,780
Visperterminen	184,800	104,800	10,480
Zermatt (?)	911,200	565,000	56,500
<b>Total</b>			<b>125,000</b>
District de Rarogne Occidental :			
Ausserberg	88,000	8,000	800
Bürchen	295,800	215,800	21,580
Eischoll	109,100	29,100	2,910
Rarogne	181,800	101,800	10,180
Unterbach	110,400	30,400	3,040
<b>Total</b>			<b>38,510</b>
District de Loèche :			
Albinen	324,800	244,800	24,480
Ergisch	195,500	115,500	11,550
Gampel	198,000	118,000	11,800
Inden	95,100	15,100	1,510
Loèche	938,720	858,700	85,870
Loèche-les-Bains	171,400	91,400	9,140
Ober-Ems	109,900	29,900	2,900
Salquenen	161,300	81,300	8,130
Tourtemagne	398,472	319,470	31,947
Varone	125,800	45,800	4,580
<b>Total</b>			<b>191,997</b>
District de Sierre :			
Ayer	113,800	33,800	3,380
Chalais	403,400	323,400	32,340
Chandolin	92,000	12,000	1,200
Chermignon	150,800	70,800	7,080
Chippis	89,400	9,400	940
Granges	156,300	76,300	7,630
Grône	258,300	178,300	17,830
Ignoge	83,700	3,700	370
Lens	152,700	72,700	7,200
Montana	120,200	40,200	4,020
Randogne	162,000	82,000	8,200
St-Jean	144,400	64,400	6,440
St-Léonard	148,300	68,800	6,880
St-Luc	107,000	27,000	2,700
Sierre	437,700	357,700	35,770
<b>Total</b>			<b>147,270</b>
District d'Hérens :			
Ayent	114,600	34,600	3,460
Evolène	548,000	468,000	46,800
Héremence	282,500	202,500	20,250
Mase	117,200	37,200	3,720
Nax	341,600	261,600	26,160
St-Martin	283,000	203,000	20,300
Vernamiège	199,800	119,800	11,980
Vex	226,000	146,000	14,600
<b>Total</b>			<b>147,270</b>
District de Sion :			
Arbaz	95,000	15,000	1,500
Bramois	159,100	79,100	7,910
Savièse	451,400	371,400	37,140
Sion	722,100	642,100	64,210
<b>Total</b>			<b>110,760</b>

District de Conthey :			
Ardon	286,600	206,600	20,660
Chamoson	210,900	109,900	10,990
Conthey	419,500	339,500	33,950
Nendaz	433,400	354,400	35,440
Vétroz	211,000	131,000	13,100
<b>Total</b>			<b>114,140</b>
District de Martigny :			
Bovernier	296,900	216,900	21,690
Charraz	122,800	42,800	4,280
Fully	1,264,000	1,184,000	118,400
Isérables	307,400	227,400	22,740
La Bâtiâz	222,000	142,000	14,200
Leytron	882,200	802,200	80,220
Martigny-Bourg	446,800	366,800	36,680
Martigny-Combe	380,000	300,000	30,000
Martigny-Ville	297,500	217,500	21,750
Riddes	406,700	326,700	32,670
Saillon	319,800	239,800	23,980
Saxon	723,900	643,900	64,390
Trient	149,400	69,400	6,940
<b>Total</b>			<b>477,940</b>
District d'Entremont :			
Bagnes	622,300	542,300	54,230
Bourg-St-Pierre	154,200	34,500	3,350
Liddes	430,000	350,000	35,000
Orsières	847,500	767,500	76,750
Sembrancher	360,000	280,000	28,000
Vollèges	176,000	96,000	9,600
<b>Total</b>			<b>207,030</b>
District de St-Maurice :			
Collonges	207,700	127,700	12,770
Doréaz	337,300	257,300	25,730
Evionnaz	285,200	205,200	20,520
Finhaut	203,600	123,600	12,360
Massongex	323,300	243,300	24,330
Mex	136,900	56,900	5,690
St-Maurice	895,800	815,800	81,580
Salvan	367,600	287,600	28,760
Vernayaz	146,348	66,300	6,630
Vérossaz	135,300	55,300	5,530
<b>Total</b>			<b>223,900</b>
District de Monthey :			
Champéry	466,870	386,800	38,680
Collombey-Muraz	573,000	493,000	49,300
Monthey	1,335,400	1,225,400	125,540
Port-Valais	338,000	258,000	25,800
St-Gingolph	277,900	197,900	19,790
Troistorrents	1,357,000	1,178,500	117,850
Val d'Illicz	379,200	299,200	29,920
Vionnaz	690,200	610,200	61,020
Vouvry	737,400	657,400	65,740
<b>Total</b>			<b>533,640</b>
Récapitulation des districts :			
Conches		83,040	
Mörel		21,110	
Brigue		83,300	
Viège		125,060	
Rarogne		38,510	
Loèche		192,997	
Sierre		141,980	
Hérens		147,270	
Sion		110,760	
Conthey		114,140	
Martigny		477,940	
Entremont		207,030	
St-Maurice		223,900	
Monthey		533,640	
<b>Total</b>		<b>2,500,677</b>	

On a contesté, il est vrai, que le texte de l'initiative puisse être interprété dans le sens d'une contribution des bourgeoisies sur la base du taux applicable aux personnes juridiques, le 10 %.

Voici la teneur des articles de l'initiative qui les concernent :

- ART. 2 b. — Sont exonérés de l'impôt : Les communes, ainsi que les autres corporations et établissements de droit public et ecclésiastiques, pour la fortune qui sert comme telle ou par son produit aux intérêts publics.
  - ART. 2 c. — Les autres corporations et établissements, pour la fortune qui sert comme telle ou par son produit au culte et à l'instruction publique ou aux œuvres sociales en faveur des pauvres et des malades, ainsi que pour la vieillesse et l'invalidité ou d'autres buts d'intérêt exclusivement général.
- Tout ce que le texte élastique qui précède peut exonérer du prélèvement frappant les bourgeoisies, c'est la minime part de contribution de celles-ci aux charges municipales.

## Votation fédérale du 3 décembre

...Quant à l'initiative tendant au prélèvement sur les fortunes, son résultat immédiat serait d'enlever aux cantons et aux communes une grande partie de la matière imposable et, par conséquent, de détruire l'équilibre de leurs finances, puisque cette initiative atteindrait les grosses fortunes, c'est-à-dire celles qui paient le plus d'impôts. Le plan socialiste est connu ; il a été révélé crûment par cette réplique d'un orateur extrémiste au défunt conseiller national Sigg, qui émettait une proposition tendant au rétablissement des finances fédérales : « L'équilibre financier de la Confédération, c'est une affaire qui ne nous intéresse pas du tout ! »

En 1918, alors que la Suisse jouissait d'une situation économique relativement prospère,

feu le conseiller national Goetschel avait proposé pour alléger la dette de mobilisation, un prélèvement semblable à celui de l'initiative socialiste, mais beaucoup plus modéré. Or, chose curieuse, l'un des adversaires de la motion Goetschel fut le socialiste Gustave Muller, président de la ville de Berne, celui-là même auquel l'on doit le lancement de l'initiative actuelle. Muller s'opposa à la motion du député jurassien ; il l'estimait injuste, parce qu'elle épargnait les gros revenus ! Il la combattit également parce que le prélèvement eût atteint les capitaux productifs engagés dans l'industrie et l'agriculture. On change bien vite d'opinion dans les milieux socialistes ! Le prélèvement dont on ne voulait pas quand la situation était passable, on le préconise alors que nous sommes en pleine crise ! Mais le peuple suisse est conscient du danger : avec une écrasante majorité, il répondra non ! (Bravos). Si, contre toute attente, la majorité négative n'est pas considérable, l'initiative ne manquerait pas de renaître. Cela ne sera pas. Il faut que l'initiative reçoive un enterrement de première... ou de dernière classe, comme on voudra.

(Extrait d'un discours de M. le conseiller fédéral Chuard, au Congrès radical de Lausanne, le 19 novembre 1922).

### A Zurich

La direction des finances du canton de Zurich a calculé que la rafle des fortunes enlèverait au canton de Zurich 265 millions. La perte qu'éprouverait le fisc zurichois serait de 1,200,000 fr. annuellement.

Pour compenser ce déchet, il faudrait élever l'impôt de 15 ou 20 %.

Quant aux communes, pour retrouver ce que la rafle leur ferait perdre, elles devraient hausser l'impôt de 20, 25 ou 30 %.

### A Neuchâtel

Par 60 voix contre 37, le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel a adopté la résolution suivante :

Vu le rapport du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales du 15 novembre 1922 ;

Considérant que l'initiative concernant le prélèvement sur la fortune est contraire au principe de l'inviolabilité de la propriété, garanti par la Constitution :

qu'elle a le caractère d'une confiscation et non d'un impôt ;

qu'elle porte atteinte aux principes fédéralistes qui sont à la base du droit public suisse ;

qu'elle provoquerait un développement inacceptable de la bureaucratie ;

Considérant que notre pays ne s'est pas dérobé jusqu'ici à ses tâches sociales, mais que la réalisation de nouvelles œuvres dépend du rétablissement de la situation économique et financière

Considérant que l'acceptation de cette initiative aurait des conséquences désastreuses pour notre économie nationale déjà durement frappée ;

qu'elle aurait pour effet de diminuer dans une très forte mesure la matière imposable par l'Etat et les Communes et cela dans un moment où l'Etat et les Communes ne parviennent pas à équilibrer leurs budgets.

DECIDE de recommander au peuple le rejet de l'initiative concernant le prélèvement sur la fortune.

### LES CONFERENCES DANS LES COMMUNES

Nous rappelons la conférence qui sera donnée à Monthey, par M. Sidney Schopfer, avocat et conseiller national, samedi 25 novembre, à 20 h. et demie, dans la grande salle du Café central.

— M. Crittin combattrait l'initiative à Vétroz, dimanche 26, à 16 h. et demie, au Café des Diablerets.

— M. Maurice Delacoste, avocat à Monthey, parlera sur le même sujet à Chamoson, au Café des Alpes, samedi 2 décembre, à 19 h. et demie.

— M. F. Joris, vice-président, à St-Maurice, a donné des conférences contre le Prélèvement, à Vernayaz, mercredi 22, et à Evionnaz, jeudi 23 courant. L'actif M. Joris parlera encore à Massongex un de ces jours prochains.

### ST-MAURICE

(Comm.). — Comme l'a annoncé déjà le dernier numéro du « Confédéré », M. Camille Défayes donnera, samedi 25 courant, à 20 h. et demie, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes, une conférence concernant l'initiative sur le prélèvement. Les électeurs de tous les partis sont chaleureusement invités à y assister.

Après la conférence, assemblée du parti libéral-radical avec ordre du jour : Elections des juge et vice-juge.

Le Comité de l'Association libérale-radical.

Le but de l'hygiène est de favoriser la croissance, de donner la vigueur à la vie, de retarder la décrépitude, d'éloigner la mort.

# VALAIS

Commerce du bétail. — (Comm.). — Vu le fléchissement des prix du bétail et des difficultés économiques qui en sont la conséquence, le Conseil d'Etat, en séance du 21 novembre 15 et 85 de l'ordonnance cantonale d'exécution de la loi fédérale sur les épizooties du 19 avril 1921.

Les taxes pour les certificats de santé du bétail sont réduites comme suit :

- Taxes nouvelles :
- Formulaire A. (gros bétail) : Inspecteur 0.50 ; Fonds cantonal épizootie 0.40 ; Timbre 0.10 ; Total fr. 1.—
- Formulaire A. (pour les veaux) : Inspecteur 0.50 ; Fonds cantonal épizootie 0.20 ; Timbre 0.10 ; Total fr. 0.80.
- Formulaire B. (pour 1 pièce) : Inspecteur 0.30 ; Fonds cantonal épizootie 0.10 ; Timbre 0.10 ; Total fr. 0.50.

Il n'est pas apporté d'autres modifications. Ce tarif modifié entrera en vigueur le 1er décembre 1922.

Du St-Bernard au Cervin. — On nous écrit de Winterthour :

La grande salle de la Maison de Paroisse de Winterthour était bondée lundi soir 20 novembre. Un millier de personnes, attirées par le titre ci-dessus d'une affiche du Club alpin, ont admiré deux heures durant une superbe série de projections lumineuses représentant une des plus merveilleuses régions de la haute montagne, en souvenir d'une course d'alpinistes de la ville en 1921. Combin, Vélain, Mont-Blanc de Seillon, Pigne d'Arolla, Collon, Dent-Blanche, Dum et tant d'autres majestés, jusqu'à l'incomparable Cervin, ont défilé tour à tour sur l'écran, sous maints aspects divers, devant les spectateurs émerveillés. Un texte explicatif, vraie monographie des Alpes valaisannes, était en même temps lu ou presque déclamé, par un participant à la course, enthousiasmé de ce qu'il avait vu. On ne peut guère voir le Cervin de tant de points et avec tant de détails différents que ce soir-là. Les vues les plus sublimes étaient accompagnées par de discrets airs d'orgue, ce qui complétait l'impression. Des costumes, des scènes champêtres, un majestueux gendarme valaisan, la vue du « Déjeuner de Napoléon », portrait de Wymper et de guides, etc., étaient intercalés pour reposer l'œil.

Le nombre public de toutes classes a vivement applaudi cette belle manifestation des amis des Alpes valaisannes, et le Valais, qui compte déjà tant d'admirateurs à Winterthour, n'a pu qu'en gagner encore davantage, qui voudront aller le voir de près.

A Winterthour, nous admirons le Cervin sous la forme du superbe relief dû à l'ingénieur Imfeld.

— Merci à notre brave abonné valaisan de Winterthour du souvenir qu'il nous garde et de la sympathie qu'il voue à notre journal. — Réd.

Valaisans à Genève. — A l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, la Société valaisanne de Secours mutuels de Genève (président, M. A. Trombert) organisera, à la salle communale des Eaux-Vives, dimanche 26 courant, une grande matinée littéraire et musicale, avec le concours de l'« Echo de Vernier », de Milles Ferraille et Rey, et de M. Pittard (chant et récitation).

Le programme comprend quatre morceaux de musique et la représentation de la « Corde coupée », pièce alpestre en quatre actes.

Une tombola américaine et un grand bal, conduit par l'orchestre Victoria, compléteront la soirée.

SAILLON. — La Sainte Catherine. — Nous voici à la sainte Catherine, fixée dans le calendrier au 25 novembre. A cette occasion, l'« Helvétienne », fanfare de Saillon, organise pour dimanche et lundi, 26 et 27 courant, un grand bal qui sera animé par l'excellente musique susnommée. Les vieilles filles y sont cordialement invitées.

Sucrage des vins. — (Comm.). — La station fédérale d'essais viticoles de Lausanne publie dans les journaux agricoles un avis mettant en garde les propriétaires de vins nouveaux, contre les grands dangers que présente le sucrage des vins après fermentation. Nous y renvoyons les intéressés.

ST-MAURICE. — Théâtre. — Le succès de la première représentation du Cercle artistique et sportif nous engage à recommander au public de ne pas manquer la dernière représentation du 26 novembre, en matinée, dès 14 h. et demie. Le programme est des plus attrayants et si l'on veut passer un après-midi de rire, il ne faut pas hésiter à retenir sa place au Théâtre. La location est toujours ouverte au Bazar Luisier (tél. 54), et le dimanche après-midi à l'entrée du Théâtre.

FULLY. — Le dimanche des « Zofingiens ». — Dimanche 19 novembre, une jolie fête de camarades réunissait à Fully pour une joyeuse agape, toute chrétienne, 170 des 220 landsturmiens qui furent mobilisés du 11 décembre 1917 au 27 janvier 1918 et envoyés dans la contrée d'Oltén et de Zofingue. Ces poilus, des

compagnies 4 et 5 du Bat. 11 de landsturm, ont gardé bon souvenir des semaines passées, là-bas sous le paternel commandement de leur capitaine, M. le préfet de Cocatrix. On ne dit pas si beaucoup d'entre eux eurent le loisir d'apprendre l'allemand.

La réunion de Fully était présidée par M. le préfet de Cocatrix qui l'avait organisée et qui en fut le bouc-en-train, paraît-il. Il y lut un martial et humoristique rapport sur la mémorable campagne. Si les lansquenets de von Teufel avaient fait mine de passer le Rhin à cette époque, les landsturmiens leur auraient ménagé une désagréable réception en Argovie. Heureusement pour eux qu'ils ne sont pas venus.

Plusieurs autres discours pathétiques ont été prononcés, dont celui de M. Max, de Martigny, mériterait aussi de passer à la postérité.

Journée militaire tout à fait neutrale au point de vue politique. L'Indiscret.

### Elections des Juges communaux

#### CHARRAT

On nous écrit :

En remerciant les électeurs de ma commune qui m'ont élu vice-juge pendant trois législatures, soit pour 12 ans consécutifs, je prie mes concitoyens de faire abstraction de mon nom lors des prochaines élections :

Louis Magnin, vice-juge.

#### SAXON

Les électeurs libéraux-radicaux de Saxon sont convoqués en assemblée pour mardi 28 novembre, à 19 h. et demie, à la maison d'école.

1. Communications diverses.
2. Désignation des candidats juge et vice-juge.
3. Nomination du Comité et des délégués.
4. Propositions individuelles.

Le Comité.

#### SIERRE

Les citoyens se rattachant au parti libéral-démocratique de Sierre sont convoqués en assemblée générale samedi 25 novembre, à 20 h. et demie, à la Halle de gymnastique, avec l'ordre du jour suivant :

1. Election du juge et du vice-juge.
2. Revision des statuts.
3. Propositions individuelles.

Le Comité.

### Chronique séduisante

A propos de l'élection du juge

En vue de la votation fédérale du 3 décembre, les organes dirigeants des partis conservateur et libéral de Sion, s'étaient réunis le 11 courant, chez M. le préfet du district, pour prendre les dispositions que comportait la situation. A cette occasion, le président du parti conservateur demanda aux représentants de la minorité, de vouloir bien renoncer à la lutte pour l'élection du juge qui doit avoir lieu le même jour, afin de ne pas disperser les forces pour un autre but. Le président du parti libéral-radical répondit, d'accord avec les membres présents de son parti, qu'en effet il serait tout indiqué de concentrer tous les efforts des partis d'ordre pour combattre la néfaste initiative, mais qu'il ne pouvait pas prendre d'engagement à ce moment et qu'il soumettrait la demande au comité. Le comité libéral-radical délibéra sur cette question et décida à l'unanimité de demander au parti conservateur le poste de vice-juge. Il se crut d'autant plus en droit de demander cette concession au parti conservateur que ce parti, qui détient la majorité de la commune depuis plus de 30 ans, n'a jamais fait la moindre concession au parti libéral (à la vice-présidence de la Municipalité et ailleurs). Il est à noter que la majorité libé-

rale à la Bourgeoisie, a accordé, à maintes reprises, la vice-présidence au parti adverse, voire même la présidence (feu Louis de Kalmatten).

A la demande justifiée du comité libéral, le comité conservateur répondit par la lettre suivante :

Sion, le 17 novembre 1922.

Au Comité libéral-radical de la Ville de Sion.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai soumis ce soir au Comité du parti conservateur-progressiste de notre ville votre demande du 16 courant d'obtenir pour votre groupement politique la place de vice-juge de notre commune.

Les membres de notre Comité ont estimé à l'unanimité qu'il nous était impossible d'enlever au titulaire actuel, M. Emile Dubuis, une fonction qu'il a toujours remplie à la pleine satisfaction de notre population.

Ce serait commettre à son égard un acte pas mérité, aussi ne doutons-nous pas que vous n'insisterez pas sur une telle demande que nous ne pouvons accueillir favorablement étant données les circonstances.

Persuadé que la journée du 3 décembre prochain verra les partis historiques et d'ordre de la ville de Sion unis dans un effort commun pour la défense de la Patrie, je vous présente, Monsieur le Président, mes salutations très distinguées.

(Signé) Henri DE PREUX,

Président du parti C. P. de Sion.

Le comité libéral répondit par la lettre qui suit :

Sion, le 21 novembre 1921.

Au Comité conservateur de la Ville de Sion.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 17 courant, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le Comité libéral-radical de la ville de Sion a décidé à l'unanimité de proposer à l'assemblée générale du parti de ne pas engager la lutte pour les élections du juge et vice-juge du 3 décembre prochain.

Nous ne voulons pas, vu l'extrême importance de la votation fédérale du même jour, diviser les forces dans un moment aussi critique.

Par contre, vu l'intransigeance de votre parti, en signe de protestation, nous proposerons à nos électeurs, de s'abstenir de participer à la votation du juge et vice-juge.

Veillez en prendre note et recevoir, Monsieur le Président, nos salutations patriotiques.

Le secrétaire : Ch. BONVIN.

Le Président : Dr G. LORETAN.

Nous laissons le public juger de quel côté se trouve l'esprit d'équité et de modération.

### MARTIGNY

#### Club alpin

Les membres du groupe de Martigny de la section Monte-Rosa sont convoqués ce soir vendredi, à 20 h. et demie à l'Hôtel Kluser.

Ordre du jour :

Assemblée de la section à Martigny, le 26 novembre. Décisions à prendre.

#### Gym d'Hommes

Nous rappelons que les exercices commenceront lundi 27 novembre, à 20 h. et demie, au local de la gymnastique, rue des Abattoirs.

Les personnes désirant faire partie de la Société et suivre les exercices sont invitées à se présenter à la première répétition. Elles auront lieu tous les lundis, de 20 h. à 22 h.

### En Suisse

#### Chasse à Faigle

M. Grangier, chasseur, a tué, dans la vallée de la Manche, près Rougemont (Pays d'en haut), un aigle royal mesurant 1 m. 80 d'envergure, qui a été acquis par M. David Cottier-Saugy, pour le prix de 35 fr.

L'hiver jurassien  
Le froid est très vif au Val-de-Travers. Lundi, il a neigé de gros flocons. Les Tallières, près de la Brévine (1042 m. d'altitude, 7 m. de profondeur, 1,200,000 m<sup>3</sup> cubes) est presque complètement gelé.

#### Un centenaire neuchâtelois

Dimanche 19 novembre, dans le paisible village de Bevaix, on a célébré le centième anniversaire du citoyen Dominique Strambi, originaire de Neggio (Tessin), qui, malgré son âge, possède encore toutes ses facultés. Après la remise officielle du traditionnel fauteuil offert par le gouvernement neuchâtelois et par l'entremise de M. Renaud, conseiller d'Etat, une coupe lui a été offerte par le syndic de sa commune d'origine, une magnifique couverture par la Commune de Bevaix et une très belle plante par les associations tessinoises de Neuchâtel qui se sont rendues sur place, musique en tête.

#### Les Sénateurs ne sont pas galants !

A Paris, le Sénat a refusé, par 156 voix contre 134, de passer à la discussion des articles relatifs aux propositions reconnaissant aux femmes le droit de vote. Ce vote équivaut à un rejet.

#### Mussolini anecdotique

Un joli incident a marqué mardi soir, le passage, sur la place de la gare, de M. Mussolini qui allait prendre congé de M. Poincaré, sur le quai de la gare : apercevant, au premier rang de la foule, son ancien patron, M. de Paulis, charcutier à Lausanne, chez lequel il a travaillé plusieurs mois, il y a quelque vingt ans, M. Mussolini s'avança vers lui et lui serra cordialement la main. Enthousiasmé, M. de Paulis répondit en poussant de vigoureux vivats en l'honneur du président du Conseil italien.

Tout Lausanne n'a des yeux que pour Mussolini. C'est l'homme du jour dont toute l'Europe parle. Combien cette vogue durera-t-elle ? Durable ou éphémère, elle inscrira sûrement dans l'histoire le nom du chef des fascistes.

Il faudra désormais changer le fameux refrain de Traverso, dans la chanson garibaldienne :

« Camicia rossa, cuor ardente »

et le remplacer par :

« Camicia nera, cuore bollente »

dit notre confrère Henri Laeser, dans la « Tribune de Genève ».

Imprimerie Commerciale, Martigny

Monsieur Antoine GUËX-JORIS et sa fille Aimée; les familles parentes et alliées, font part du décès de leur fils, frère et parent

### Ernest Guex-Joris

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, Dimanche 26 novembre 1922, à 9 h.

#### Médicaments économiques



#### Nutritifs et fortifiants

Pur contre les maladies des voies respiratoires.  
A l'iodure de fer, contre les affections scrofuleuses; remplace l'huile de foie de morue.  
Au phosphate de chaux, pour enfants rachitiques.  
Au fer, contre l'anémie et la chlorose.  
Au bromure d'ammonium, contre la coqueluche.  
Au glycérophosphate, contre les faiblesses nerveuses.

Vevey-Casino du RI'age Dimanche 26 novembre 1922 à 15 h. 30

Un seul concert du célèbre quatuor Chanteurs solistes des Basiliques Patriarcales romaines et de la Chapelle Sixtine  
Prix des places fr. 2.- à 10.-  
Location chez Fœtisch Frères, Vevey.

**Ficelle en rayon de soleil**  
Requet bien cacheté de plomb  
Au monde il n'est rien de pareil  
**L'UN COCKTAIL**  
L'APERITIF RENOMME

### Sous-vêtements

#### du Docteur RASUREL

La tourbe peut être considérée comme constituée par un amas de plantes incomplètement transformées en charbon, tenant le milieu entre le règne végétal et le règne minéral.

Elle est formée par les fibres de la plante encore creusée d'un canal jouant le rôle d'un tube capillaire : ces fibres sont elles-mêmes entourées de vaisseaux perméables.

Il ne faut donc pas être surpris que la faculté absorbante de la tourbe soit si considérable, au point que 10 parties de tourbes absorbent 100 parties d'eau.

Le Docteur RASUREL se servant de ces mêmes fibres de tourbe pour la fabrication de ses tissus hygiéniques, on ne peut mieux faire que de rapporter les paroles du juge le plus compétent. M. le Dr Lucas Championnière, en présentant la tourbe à la Société de Chirurgie de Paris (16 mars 1887). « Cette substance me paraît jouir d'une grande supériorité sur toutes celles que j'ai passées en revue : étoupe, jute imprégnée, ouate hydrophile... A volume égal, son poids est à peu près celui de la ouate : Son pouvoir absorbant est beaucoup plus considérable que celui de toutes les matières textiles... Par elle-même, la substance est antiseptique. Aucun textile ne paraît jouir de cette propriété ».

Ce qui a conduit le Docteur Rasurel à incorporer la tourbe dans son nouveau tissu hygiénique, c'est la constatation des propriétés suivantes :

1° Une porosité considérable. — D'où résultent une capacité d'absorption remarquable et une très grande rapidité de diffusion et d'évaporation.

Après de nombreux essais, le docteur Rasurel a obtenu un fil, aussi parfait que celui de laine pure qui permet la fabrication d'un tissu à mailles réunissant toutes les qualités d'hygiène désirables.

En effet, la tourbe apporte à la laine un supplément de pouvoir d'absorption et d'évaporation qu'elle n'a pas elle-même.

Les vêtements de dessous ainsi fabriqués ont sans aucune contestation possible, toutes les qualités préservatrices et curatives des douleurs rhumatismales, ils entretiennent toujours une température égale.

Donc, pas de refroidissements possibles en hiver, et pendant l'été garantie absolue contre le refroidissement causé par la transpiration et son évaporation à la surface de la peau.

Les sous-vêtements laine et ouate de tourbe du Docteur RASUREL sont absolument irrétrécissables. C'est un grand avantage qu'ils possèdent sur la flanelle qui se feutre, se durcit et perd toute porosité.

#### Concessionnaires pour le Valais :

**Sœurs Crescentino**  
RUE DE LAUNANNE SION

**SALTRATES**  
**RODELL**  
POUR BAINS  
CONTRE LES MAUX DE PIEDS

Si vous avez des cors ou durillons douloureux ou si vous souffrez de pieds sensibles qui s'enflent et s'échauffent facilement par la fatigue et la pression de la chaussure, prenez un simple bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates. Vous ressentirez un soulagement immédiat de vos pires douleurs et ce simple traitement ne manquera pas de guérir vos divers maux de pieds. De tels bains remettent et entretiennent les pieds en parfait état, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat à la première demande

Dans Toutes Pharmacies à un prix modique

**SOUS-VÊTEMENTS**  
Gilets laine fantaisie  
Gants - Chaussottes  
**CHEMISERIE CH. DODILLE**  
LAUSANNE  
Envoi à choix Téléphone 3482

Ne manquez pas cette offre avantageuse car je donne gratis avec chacune de mes

**4 montres-réclames**  
une belle chaîne en nickel  
No 200. Remontoir ancre, en métal blanc, fr. 5.75  
No 201. Remontoir ancre, en métal blanc, mouvement solide, fr. 7.75  
No 207. Remontoir ancre, en métal blanc, mouvement extra solide, fr. 10.25  
No 208. Remontoir ancre, boîte métal avec joli décor mouvement solide et secondes, fr. 14.50

**Réveils-réclames**  
No 814. cadran blanc, fr. 5.75  
No 815. cadran lumineux, fr. 6.25  
No 816. cadran radium, fr. 9.50  
Garantie écrite de 3 ans  
Envoi contre remboursement — Echange admis

Catalogue illustré pour Montres, Chaînes, Bijouterie, Régulateurs et Réveils, gratis et franco.  
**C. Wolter-Mœri, La Chaux-de-Fonds 41**

Vient d'arriver :  
Grand choix de Pâtes d'Italie  
fr. 1.- le kg.  
Vacherin extra en boîtes fr. 3.- le kg.  
Pignat, Martigny

**Café Industriel, Sion**  
Rue de Conthey. — Téléphone No 20

Tous vins du pays de l'er choix  
Tranches - Fondues - Râclettes  
Petites spécialités sur demande  
Se recommande : Victor Dénérlaz.

**Banque Commerciale Valaisanne**  
Ch. Exhenry & Cie  
Monthey  
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

CHANGES billets de banque, monnaies, chèques  
Achat et vente aux cours de la Bourse  
Toutes opérations de Banque  
Pale les dépôts aux meilleures conditions du jour

On prendrait  
**une vache**  
prête au veau, en hivernage. Bons soins assurés.  
S'adresser au Confédéré.

A vendre  
Joli veau femelle, châtain uni.  
Jument ragotte, très sage, faite d'emploi. A louer  
Chambre meublée  
chez A. Machoud, Martigny-Ville

**Billes et branches**  
de noyer et plâne ainsi que quelques wagons de  
**bois dur**  
en moules sont achetés à de bons prix par la Fabrique de Boques Ch. Claret, Martigny.

**Instrument de musique**  
Violons, mandolines, guitares, flûtes, clarinettes, tambours, accordeons, gramophones et disques.  
H. Hallenbarter, Sion

Il n'est pas répondu aux demandes de renseignements concernant les annonces, non accompagnées de 40 ct. en timbres.

**Escargots**  
bouchés sont achetés au plus haut prix du jour par MARET & BOLLIN, Saxon.

**Sapeurs-Pompiers**  
Ensuite de la transformation du système de raccords imposée dans le canton de Vaud, le Corps des sapeurs-pompiers du Châtelard-Montreux

offre quelques centaines de raccords aluminium et bronze de 55 mm. de diamètre en parfait état et de bonnes conditions. Les offres doivent être adressées au Capitaine Léon Blanc, Adjudant du Corps, à Vernex-Montreux.

Un demi-siècle de succès contre  
Toux Catarrhe Bronchite  
Exiger l'emballage rouge

En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez P de Chastonay, pharmacien Place de la Riponne, Lausanne

**Cinéma Royal-Blorgh Martigny**

Programme du 25 et 26 nov. 1922  
Samedi à 20 1/2 h. Dimanche à 14 1/2 et 20 1/2 h.

**La Vallée du Rhône**, Documentaire

**Prise au Piège** Far-West 2 parties

**La Légende du Saule**  
5 parties  
Une étrange fantaisie dramatique du vieux Japon tirée du roman de Cohan et Harris, interprétée par la charmante et captivante Viola-Dana.

**Une Journée de plaisir de Charlot**  
2 parties

La semaine prochaine :  
**ELDORADO**

Les enfants ne sont pas admis aux représentations

Dimanches 26 novembre et 3 décembre à 20 1/2 heures

**Grandes Représentations**  
organisées par la  
**Société de Gymnastique «Octoduria», Martigny**  
dans la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville

Prix des places : Réservées fr. 2.—, Premières 1.50, Deuxièmes 1.—, Troisièmes 0.80. Enfants: Demi-tarif.

Dimanche 3 décembre: Bal après la représentation

A l'occasion de la Fête Ste-Catherine à Saillon les 26 et 27 novembre 1922

**GRAND BAL**  
organisé par l'«HELVETIA»

Excellente musique

**Vente de meubles à Saxon**

dimanche 26 courant, dès 13 h. 30, chez Mr M. GUIGOZ (près gare). Meubles état de neuf: Lits, armoires, commodes, chaises, canapés, fauteuils, tables rondes, ovales, etc. etc.

**Chez Marcel Bircher-Vouilloz Martigny-Bourg**

vous trouverez toujours du fromage à partir de fr. 1.50 et du beurre à partir de fr. 5.00 le kg, par n'importe quelle quantité. Salaisons du pays 1er choix Expédition par colis postal

Avis officiels de la Commune de Sierre

**Foire de Sierre**  
Il y aura foire à Sierre les 27 et 28 novembre courant

**Spécialité de vins français Raisonier-Darbellay**

Martigny-Bourg  
BOURGOGNE, BORDEAUX, GARD, 1/2 et 1/4 de bouteille  
Vins de table vieux extra depuis fr. 1.50 la bouteille

**Maladies de la Femme LE FIBROME**

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le FIBROME se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

**QUE FAIRE ?** A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire :  
**Faites une Cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury**  
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, est faite exprès pour guérir toutes les Maladies Intérieures de la Femme: Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du RETOUR D'AGE, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames, la boîte 2 fr.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER à Rouen (France) se trouve dans toutes les pharmacies. Prix: Le flacon liquide fr. 4.50. La Boîte pilules fr. 3.50. Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21 Quai des Bergues, à Genève.

**BIEN EXIGER**  
La Véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. Dumontier

**A louer appartement**  
S'adresser à Alfred FARQUET, Martigny-Ville, Place du Mid.

**A vendre 5 toises de bois sec**  
et 5000 kilos de betteraves  
Alphonse Magnin, Charrat.

**Fourneau**  
On achèterait d'occasion, mais en parfait état, petit fourneau en pierres ollaires ou catelles. Faire offres à Joseph Galliard, à Charrat.

**A vendre faute d'emploi une jolie jument**  
ragote âgée de 3 ans et demi avec char et accessoires.  
Maurice Savioz, Saxon.

**Occasion**  
A vendre au Département de l'Ain (France) à quelques kilomètres de la frontière genevoise, une propriété de 20 hectares avec bons bâtiments, comprenant spécialement bon café de 12 pièces (seul dans la localité). Terres de premier choix. Eau et lumière électrique. — Prix francs suisses 45 000.—. Comptant la moitié. S'adresser au Notaire Beauverd à Vevey (Vaud).

**Je cherche à louer 1 à 3 mesures de bon terrain**  
pour jardin. Je prendrais aussi du terrain à défoncer; travail à forfait. S'adresser R. Curchood, rue Octodure, Martigny-Ville.

**FARINE**  
de blé pour l'engraissement du bétail, très belle qualité prix avantageux. Tourteaux, maïs, orge, avoine, Scorles Thomas, sels de potasse. Engrais pour la vigne. Association Agricole, Sion Téléphone 140

**Imprudent**  
est celui qui se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez notre brochure sur l'hygiène intime et conseils discrets, en ajoutant 30 ct. en timbres-poste. Case Dara, Rhône 6303, Genève

**Pianos d'occasion 6 pianos**  
remis à neuf, très avantageux, avec 5 ans de garantie et amortissements mensuels. Demandez la liste gratis et franco.  
A. Emch, Montreux  
19, Avenue du Kursal

**Grande occasion**  
5000 m. Loden pr messieurs, pure laine, lourd, 140 cm., valeur fr. 15.— réduit à 9.75.  
10.000 m. Gabardine, pure laine, 110 cm. toutes couleurs, à fr. 10.—, réduit à fr. 6.90.  
15.000 m. Futaine pr chemise, flanelle pr blouses, flanelles fr. 1.50, 1.35 et 0.85.  
20.000 m. Etoffe pr tablier, Mérinos, Hidron, Satin, Cachemir, Koper fr. 2.—, 1.65, 1.50.  
10.000 m. drap de lit, blanc et écru à double fil, 165 et 180 cm., 1re qualité fr. 2.90 et 2.30.  
50.000 m. coupons: flanelle, Chipper. Etoffes pr chemises et tabliers Satin, Zéphir, 1re qualité, assorties à fr. 1.25.  
2000 m. Velours laine, lourd, toutes couleurs, qual. extra 130 cm., fr. 18.— réduit à fr. 11.50.  
Echantillons sur demande. Envoi contre remboursement.  
Blanchetti Frères, Locarno

**Viande désossée**  
pour charcuterie de participants  
Fr. 1.60 le kilo  
Boucherie Chevaline Centrale Louve 7 Lausanne  
Demi-port payé.

**Boucherie Chevaline Mercerie 1, Lausanne**  
Bouilli avec os le kg. 0.80  
Rôti, sans os 1.60  
Viande désossée pour charcuterie 1.40  
Saucisses 1.50  
Salami 2.50  
Salametti la dz. 2.—  
Expédition par retour du courrier

**Mme Vve AUBERT**  
Sage-Femme diplômée  
Rue de Chantepoulet 9, Genève  
Consultations-Pensionnaires  
Prix modérés. Tél. 63-56 Mt-Blanc

**Sage-femme**  
Mme Ederwein-Rochat  
Téléphone Mont-Blanc 48-80  
1, Bd. James Fazy, Genève.

**Sage-femme**  
1re classe diplômée de Genève  
Pensionnaires - Consultations  
**Mme Gauthier**  
Rue du Mont-Blanc 17, Genève  
près de la Gare  
Téléphone Mont-Blanc 27-88

**Almanach Hachette** vient de paraître et sont en vente à la  
**Almanach du Pèlerin** Librairie Decoppet Martigny-Ville

CHEMINS de FER FÉDÉRAUX

**Soumission**

La Direction générale des C. F. F. à Berne met en soumission:

1. Les menuiseries intérieures.
2. Les gypseries, peintures et tapisseries de la maison d'habitation No 7 à Châtelard-Village (Valais).

Les menuiseries seront posées et les gypseries, peintures, etc., exécutées au printemps 1923. On peut consulter les plans et les cahiers des charges et se procurer les formulaires de soumission au bureau de l'architecte No 17 du bâtiment de service des C. F. F., Mittelstrasse 43, à Berne, ou au bureau du conducteur des travaux à Châtelard-Village.

L'adjudication aura lieu en bloc ou par lot. Les offres devront parvenir à la Direction générale des C. F. F. à Berne le 10 décembre 1922 au plus tard, sous pli fermé portant la suscription: «Maison d'habitation No 7 à Châtelard-Village, menuiseries intérieures» ou «gypseries» ou «peintures». Elles seront valables jusqu'au 10 janvier 1923.

Berne, le 21 novembre 1922.

Direction générale des Chemins de fer fédéraux

**CONTRE** les affections des voies respiratoires, rhumes, catarrhes, bronchites, influenza, asthme, etc.

prenez le **SIROP DYRBA**  
le flacon fr. 3.—

Dépôt général p. le Valais: Pharmacie Darbellay Sion  
En vente à Martigny: Pharmacie Morand  
Expédition partout

Fabrique spéciale d'accordeons de tous systèmes  
**Coop. L'Armonica "Stradella"**  
(Italie)

La meilleure marque mondiale comme solidité, élégance et forte sonorité avec tous les perfectionnements les plus modernes et la meilleure marche. Livraison immédiate  
Accordages et réparations. Demandez notre catalogue

Succursale pour la Suisse:  
**V. Gibelli-Weber,** professeur d'accordéon  
Grand St-Jean 31 LAUSANNE

**Grande Salle de l'Hôtel de la Gare Monthey**

Samedi 25 novembre 1922, à 20 h. et demie

**Conférence publique et contradictoire sur la Confiscation des fortunes**

par **M. Sydney Schopfer**  
Avocat et Conseiller national à Lausanne

Des camions automobiles iront chercher les auditeurs des communes voisines aux heures suivantes et les reconduiront après la séance:  
Départs: Vouvry 19 h. 15 Vionnaz 19 h. 30  
Muraz 19 h. 30 Massongex 20 h. Collombey 20 h.  
Pour la Vallée d'Illeze, un train spécial sur Champéry partira à l'issue de la conférence

Tous les transports sont gratuits

**CIRAGE-CRÈME Selecta**  
LA GRANDE MARQUE SUISSE

Santé et Vigueur retrouvées et conservées par une cure de dépuratif-laxatif

**Salsepareille Model**

En bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr., dans les pharmacies ou directement par la Pharmacie Centrale Madliener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, GENEVE

On demande à Martigny-Ville  
**Jeune fille**  
soigneuse, pour aider au ménage. S'adresser au „Confédéré.“ en ajoutant 40 ct. en timbres.

**CADEAU**  
10.000 rasoirs de sûreté argentés avec étuis, comme gravure ci-dessous



sont donnés à titre gracieux comme article de réclame. Chaque acheteur de 12 lames à fr. 0.50 total fr. 6.—, s'adaptant à n'importe quel appareil, recevra un rasoir avec étui, gratuitement.

C. Wolter-Merli Chx-de-Fonds 41



**Bonnes chaussures à bon marché**

Nous expédions franco contre remboursement:

Souliers ferrés pr enf.	26/29 10.50
» de dimanche	30/35 12.50
» croûte cirée	30/35 12.50
» ferrés pr garç.	36/39 16.50
» de dimanche pr garçons	36/39 17.—
» de dimanche pr dames, garnis	36/43 16.—
» p. dames, Derby	36/43 16.50
» p. dames, Box	36/43 21.—
» de trav. ferrés pr messieurs	40/48 21.—
» dimanche	40/48 21.—
» Box	40/48 25.—
» militaires, ferrés, solide, No 40/48	23.—

Demandez catalogue illustré. Réparations soigneuses.  
Rod. Hirt fils, Lenzbourg

**CADEAUX**  
utiles à des PRIX AVANTAGEUX chez  
**F. Widmann & Cie, Sion**  
Fabrique de meubles

Choix de Tapls, rideaux, petits meubles, pelisses, jardinières, etc. etc.

**Théâtre de St-Maurice**  
Dimanche 26 novembre 1922 en matinée à 14 1/2 h.

**Représentation du Cercle artistique et sportif**

PROGRAMME:  
Les deux timides, Comédie de LABICHE  
Le testament de Monsieur Osac, Opéra-bouffe de Ch. LFCQ.  
L'arriviste, Comédie de M. ZAMACOIS

Billets en vente au Bazar Luisier, St-Maurice. Téléphone 54.

**Quartiers de bœuf et vache**  
pour saler, de tous poids, belle marchandise à fr. 1.50 et 2.— le kg. toutes gares CFF. Salaisons à prix extrêmement avantageux.  
J. Fauquex, représentant, Martigny-Ville

**Couvertures militaires fr. 9.- seulement**  
Grandeur 140-180, garanties neuves, convenant pour tout usage comme couverture touristique, voyage et couverture de lit, au prix de fr. 9.— seulement. Lacets de chaussures, noirs, 80, 85, 100 cm. de long, indechirables, la grosse (144 pièces) fr. 3.— seulement.

Socques 1re fabrication suil-se, extra fort, très bon marché.  
No 24-25 26 31 32-36 37-39 40-47  
Fr. 2.50 3.50 4.— 4.50 7.—

F. SETZ, Maison d'expédition, Tägerig 60 (Argovie).

**BOBAING**  
Rue de Bourg 47-49 Lausanne

**Trousseaux soignés**  
Rideaux, Tentures, Stores  
Agencements de bureaux  
Devis et projets sur demande

**Alex. Winckler fils Fribourg**  
Fabrique de Chalets

Prix bloc forfait  
Plans et devis à disposition

**LE LYSOFORM** est employé dans les Hôpitaux, Maternités Cliniques, etc. pratiquement reconnu par MM. les Docteurs comme le meilleur antiseptique, microbicide et désinfectant. Exigez les emballages originaux portant notre marque.

Demandez les flacons d'origine: 100 gr. fr. 1.—, 250 gr. à fr. 2.—. Société Suisse d'antiseptie LYSOFORM, Lausanne.

**Grandes loteries**  
pour les Eglises Valaisannes autorisées par le Conseil d'Etat

Prochain tirage: **10 JANVIER**

**Gros lots**

30.000.—	Achetez un groupe de 20 billets = Fr. 20.—
25.000.—	des Loteries des Eglises Valaisannes. Vous participerez à 5 tirages et vous pouvez dans le cas le plus heureux gagner jusqu'à
20.000.—	Fr. 80.000.—
5.000.—	Série de 10 billets pour le tirage du 10 janvier, fr. 10.—, enveloppes de 2 billets = Fr. 2.—.
1.000.—	
500.—, etc.	

au total en espèces  
**Fr. 455.000.—**

**Un gagnant garanti par série**  
Résultat immédiat

A la Banque de Commerce et de Valeurs à Lots à Genève

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer sous enveloppe  
Veuillez me faire parvenir contre remboursement groupe de 20 billets à Fr. 20.—  
série de 10 billets à Fr. 10.— participant au tirage du 10 janvier.  
enveloppes de 2 billets = Fr. 2.— et listes de tirages.

Adresse exacte: .....